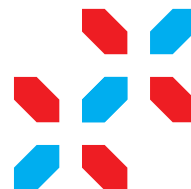




LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT

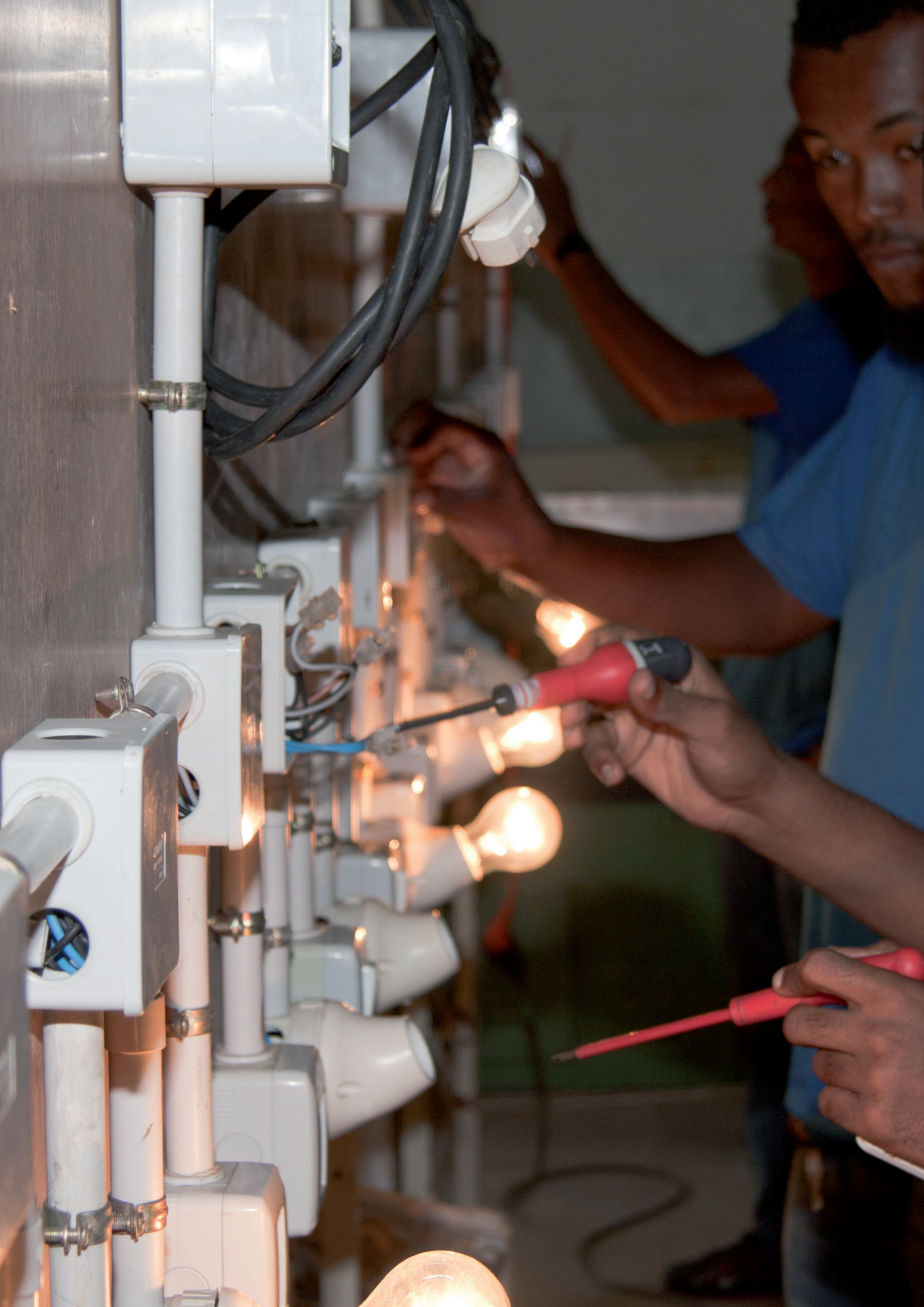


CABO VERDE - LUXEMBOURG

03 • 2023

**COOPÉRATION AU
DÉVELOPPEMENT**







Contenu

-
- 04** CABO VERDE,
VUE D'ENSEMBLE
-
- 06** STRATÉGIES ET PRINCIPES
-
- 07** LE LUXEMBOURG
AU CABO VERDE : HISTORIQUE
-
- 08** PROGRAMME INDICATIF
DE COOPÉRATION
-
- 09** QUELQUES CHIFFRES-CLÉS
-
- 10** ÉVOLUTION DE LA
COOPÉRATION AU CABO VERDE
-
- 12** COOPÉRATION BILATÉRALE
-
- 19** COOPÉRATION MULTILATÉRALE
-
- 20** COOPÉRATION RÉGIONALE
-
- 20** COOPÉRATION AVEC LES ONG
-
- 21** FINANCE INCLUSIVE ET SECTEUR PRIVÉ
-
- 23** CONTACTS
-

Cabo Verde, vue d'ensemble



128 / 191

Indice de développement humain

483 628

Population (INE)

1,8

Croissance de la population urbaine (% annuel)

0,9 %

Taux d'accroissement de la population

3 293,2 USD

PIB /habitant (2021)

1,1

Émission de CO₂
(tonnes métriques/habitant)
(2019)

12 / 1000
Mortalité infantile

75

Espérance de vie à la naissance (2020)

98

Inscription à l'école secondaire (% brut)

1,9

Enfant / femme (2020)

71 %

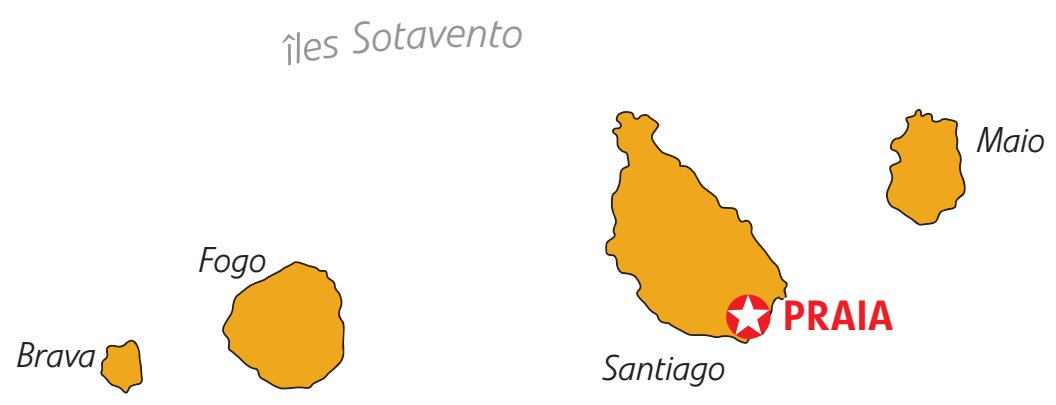
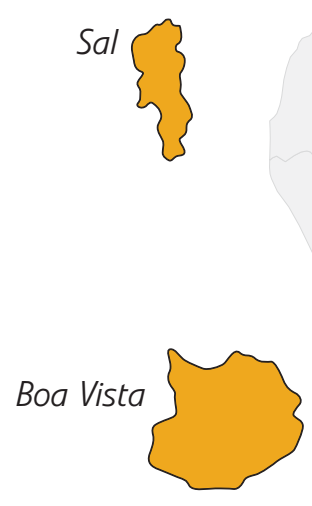
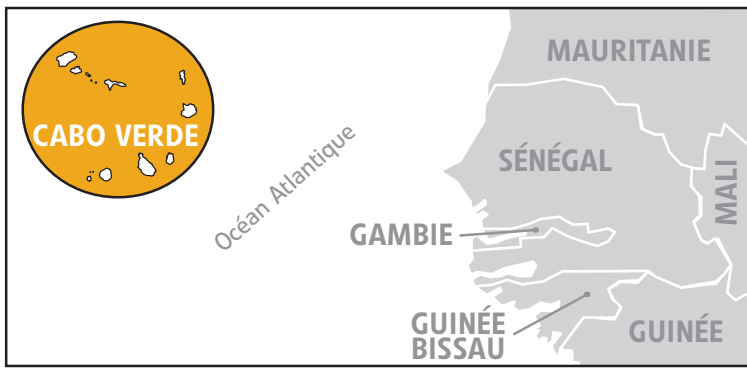
Taux de fertilité chez les adolescentes

4 033 km²

Superficie



- Régions d'intervention de la Coopération luxembourgeoise
- ★ Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Praia, Cabo Verde



La Coopération luxembourgeoise au développement : stratégies et principes



OBJECTIF

Le Luxembourg a adopté, en 2018, une stratégie générale de coopération au développement, « En route vers 2030 », qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) et vise à contribuer à l'éradication de l'extrême pauvreté et à la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale. Plus spécifiquement, la Coopération luxembourgeoise vise à améliorer l'accès à des services sociaux de base, à renforcer l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, à renforcer la gouvernance inclusive et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Pour atteindre cet objectif, le Luxembourg continuera de promouvoir une approche multi-acteurs dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 « Transformer notre monde : le Programme de 2030 pour le développement durable » et de la réalisation des ODD qui lui sont associés.

En 2021, le Luxembourg a adopté deux stratégies afin de favoriser l'intégration plus systématique des priorités transversales liées à l'égalité des genres et à la durabilité environnementale, ainsi qu'une nouvelle stratégie relative à la finance inclusive et innovante. En 2022, le Luxembourg a également adopté une stratégie de l'Action humanitaire luxembourgeoise.

ACTIONS

Les actions de la Coopération luxembourgeoise se conçoivent dans l'esprit du développement durable dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux. Elles s'inscrivent dans la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations unies, ses 17 Objectifs de développement durable et le principe de « ne laisser personne pour compte ».

- promotion d'approches multi-partenariales (ODD 17) ;
- renforcement de capacités à tous les niveaux ;
- promotion de l'innovation pour l'atteinte de résultats de développement concrets ;
- gestion axée sur les résultats et la performance, transparence et redevabilité ;
- flexibilité et réactivité en fonction des contextes, surtout en temps de crise.



THÈMES PRIORITAIRES

- accès à des services sociaux de base de qualité ;
- intégration socio-économique des femmes et des jeunes ;
- croissance durable et inclusive ;
- gouvernance inclusive.

DIMENSIONS TRANSVERSALES

- droits de l'homme ;
- égalité et équité entre les genres ;
- durabilité environnementale ;
- inclusion financière.

CONCENTRATION DE L'AIDE POUR MAXIMISER SON IMPACT

- nombre restreint de pays partenaires, en particulier en Afrique de l'Ouest et sa zone sahélienne, et engagement sur le long terme ;
- concentration sectorielle sur les domaines où le Luxembourg dispose d'une expertise ou d'un avantage comparatif spécifique (p.ex. centre financier international, TIC, gestion de données) ;
- approche partenariale pour la définition des Programmes indicatifs de coopération (PIC) ;
- alignement sur les principes de l'efficacité du développement.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

- 1 % de son RNB consacré à l'aide publique au développement, depuis 2009 ;
- 100 % de son APD sous forme de dons et à caractère non-lié ;
- mise en œuvre selon une approche partenariale, par les instruments de la coopération bi- et multilatérale, la coopération avec les ONG et de l'appui aux programmes ;
- comprend un volet d'action humanitaire se déclinant à travers : l'aide d'urgence en réponse aux crises et catastrophes et à des conflits violents, la transition, la prévention et la résilience.

Le Luxembourg au Cabo Verde : historique

Établissement des relations de coopération au développement entre le Cabo Verde et le Grand-Duché de Luxembourg.

Fin des années 80

Signature du premier Accord général de coopération.

Août 1993

Ouverture d'un bureau décentralisé de la Coopération luxembourgeoise à Praia.

Sept. 2001

Signature du 1^{er} Programme indicatif de coopération (PIC I 2002-2005) doté d'une enveloppe globale de 33,5 MEUR.

Janvier 2002

Signature du 2^e Programme indicatif de coopération (PIC II 2006-2010) doté d'une enveloppe globale de 45 MEUR.

Oct. 2005

Ouverture de l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg au Cabo Verde.

2007

Signature du second Accord général de coopération.

Janvier 2007

Signature du 3^e Programme indicatif de coopération (PIC III 2011-2015) doté d'une enveloppe globale de 60 MEUR.

Juillet 2010

Signature du 4^e PIC (PIC IV 2016-2020) doté d'une enveloppe indicative de 45 millions EUR auxquels s'ajoute le reliquat du PIC III.

Mars 2015

Signature du 5^e Programme indicatif de coopération (PIC DCE 2021-2025) doté d'une enveloppe de 78 MEUR.

Juillet 2020

Le 5^e Programme indicatif de coopération entre le Cabo Verde et le Luxembourg (2021 – 2025)

SIGNATURE DU PIC

Signé en juillet 2020 lors de la 5^e commission de partenariat, le 5^e Programme indicatif de coopération - PIC « Développement - Climat - Énergie » (DCE) - entre le Cabo Verde et le Luxembourg couvre la période 2021-2025.

BUDGET

Le budget indicatif initial du PIC DCE est de l'ordre de 78 MEUR auxquels s'ajoutent les contributions du Cabo Verde. Ce budget a subi un nombre d'augmentations au fil des deux dernières années. Ainsi, le Luxembourg a décidé fin 2021 d'augmenter les aides budgétaires sectorielles de 2 MEUR, auxquelles s'ajoutent 5,4 MEUR supplémentaires en 2022 et 2023 pour le programme Eau et assainissement.

SECTEURS PRIORITAIRES



Emploi et employabilité -> améliorer l'employabilité en particulier des jeunes, renforcement des capacités de gouvernance et de coordination, développer les appuis en matière de finance inclusive



Eau et assainissement -> assainissement en milieu scolaire et renforcement des capacités



Développement local -> renforcement des capacités des services techniques et du personnel municipal, caractère transversal aux autres axes



Action climat -> actions d'atténuation y compris le passage au pompage et au dessalement solaire, actions d'adaptation et soutien à la mise en œuvre du plan national d'adaptation, appui au renforcement de la gouvernance climatique



Transition énergétique -> considération systématique du secteur, amélioration de la gouvernance de la transition énergétique, renforcement de la capacité de mobilisation de fonds privés et publics pour financer la transition, réalisation directe d'investissements prioritaires pour accélérer la transition

UNE APPROCHE INNOVANTE

Le Cabo Verde a été retenu comme pays-pilote pour bénéficier d'une approche pan gouvernementale qui vise à maximiser les synergies du développement avec d'autres domaines de politique, dont notamment la lutte contre le changement climatique. Ceci entraîne donc une innovation institutionnelle majeure pour la Coopération luxembourgeoise, dans le sens où, pour la première fois, le MAEE associe le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et le ministère de l'Énergie à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un même et unique programme pluriannuel.

Ainsi, les objectifs seront financés tant à travers le Fonds de la Coopération au développement (FCD) à hauteur de 63 MEUR (79 % du budget total), qu'à travers du Fonds climat et énergie (FCE), à hauteur 17 MEUR (soit 21 % du budget total).

De même, ce PIC de nouvelle génération se base pour la première fois sur l'approche de la théorie du changement pour l'élaboration de ses programmes qui sera ensuite déclinée en théorie de l'action, toujours en étroite concertation avec l'ensemble des parties prenantes présentes au Cabo Verde.

S'agissant des effets des différents programmes, ils auront vocation à porter sur l'ensemble de l'archipel, ainsi que dans des secteurs qui s'inscrivent dans la continuité du PIC IV (Emploi, eau et assainissement, énergies renouvelables et développement local), que dans de nouveaux secteurs (Action climatique, santé).

Quelques chiffres-clés

1. Coopération bilatérale

Durée	Titre	Exécution	Part LU EUR*
2022-2025	Emploi et employabilité	LuxDev	17 500 000
2022-2025	Eau et assainissement	LuxDev	17 400 000
2022-2025	Transition énergétique	LuxDev	12 000 000
2022-2025	Action climatique	LuxDev	10 000 000
2021-2025	Cabo Verde – Aide budgétaire sectorielle : emploi et employabilité	LuxDev	11 000 000
2021-2025	Cabo Verde – Aide budgétaire sectorielle : santé	LuxDev	6 000 000
2022-2024	Soutien à la production de statistiques	LuxDev	450 000
2022-2024	Appui aux mesures de sécurité alimentaire	LuxDev	3 173 170
2021-2025	Projet d'appui à la finance inclusive - Phase III	ADA	1 500 000

*ministère des Affaires étrangères et européennes, ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

2. Coopération multilatérale

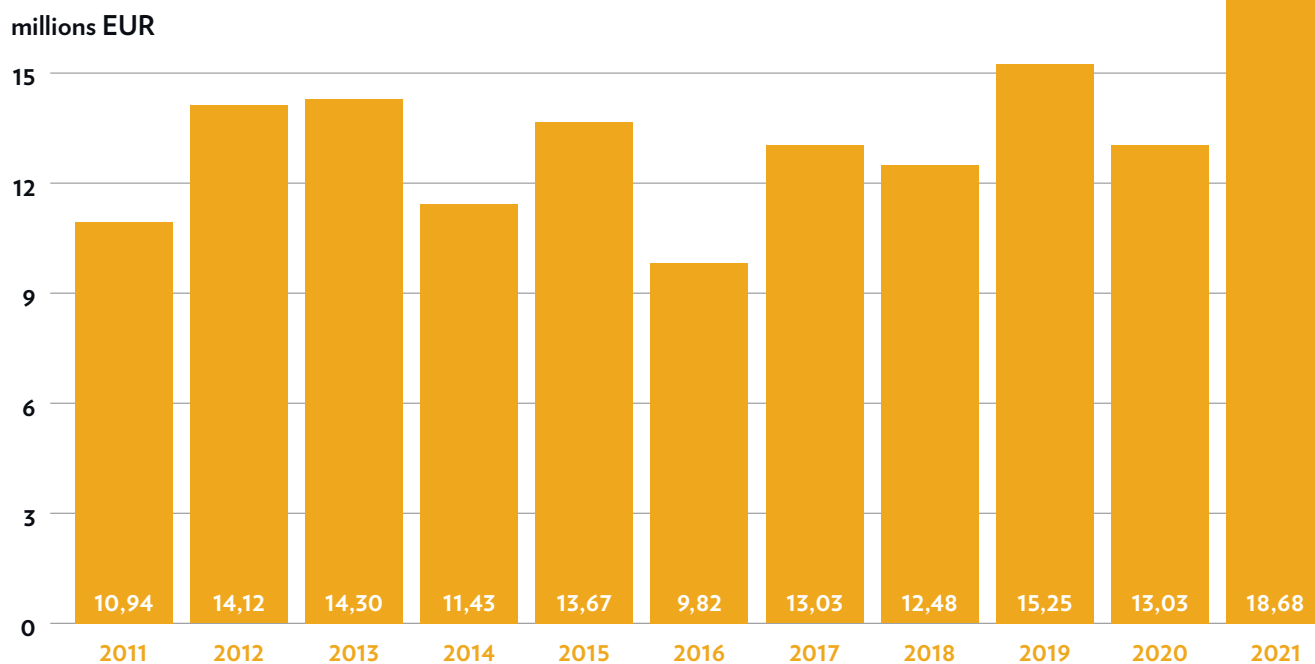
Durée	Titre	Organisation	Part LU EUR
2023-2026	Form@Empresa - Formalisation, développement d'entreprises et travail décent	OIT	2 000 000
2023-2026	Programme conjoint des Nations unies de développement local*	ONU	6 000 000

*Programme en phase de formulation

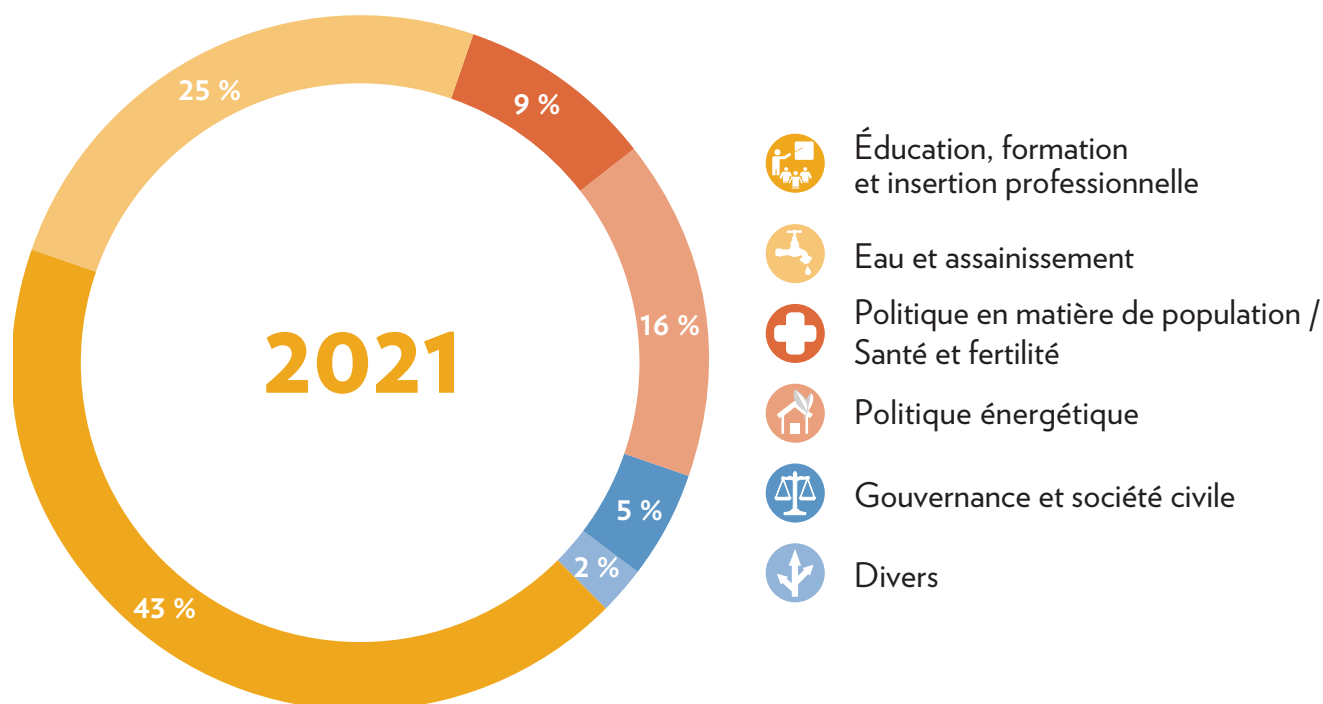
3. ONG

Durée	Titre	Organisation	Part LU EUR
2022-2025	Renforcement de la société capverdienne dans sa capacité de défendre son droit à un travail décent et à la protection sociale	OGBL ONG Solidarité Syndicale	800 705
2024	Camp chantier Cap-Vert	Guiden an Scouten fir eng Welt	24 000
2021-2025	Appui à l'école formelle Cabo Verde	Guiden an Scouten fir eng Welt	97 014
2021-2025	Appui à la formation professionnelle au Cap-Vert	Guiden an Scouten fir eng Welt	62 986
2020-2023	Éducation et promotion des énergies renouvelables	Athénée Action Humanitaire	102 638
2020-2024	Projet relatif au renforcement des capacités des réseaux locaux capverdiens	ECPAT	182 687

Évolution de la mise en œuvre de l'Aide publique au développement (APD) luxembourgeoise au Cabo Verde



Répartition sectorielle de l'APD au Cabo Verde en 2021





LuxDev | Emploi et employabilité



2022 - 2025

Entre 2015 à 2019, le nombre de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (*not in employment, education or training* - NEET) a baissé de 68 120 à 57 605. Cependant, la pandémie Covid-19 et ses impacts négatifs ont inversé cette tendance positive, portant le nombre de NEET à plus de 77 480 fin 2020, ce qui représente 35,4 % de l'ensemble des jeunes entre 16 et 35 ans au Cabo Verde. Afin de remédier à cette réalité et de remettre les jeunes du pays sur la voie du développement et des opportunités, une nouvelle Stratégie nationale de promotion du travail décent (*Estrategia Nacional da Promoção do Emprego Digno* - ENPED), qui vise à renforcer l'investissement dans la qualification et l'employabilité des jeunes dans les années à venir, a été élaborée par le gouvernement du Cabo Verde en 2022. C'est dans ce contexte que le programme « Emploi et employabilité » a été formulé comme l'un des piliers prioritaires du Programme indicatif de coopération « Développement - Climat - Énergie » (PIC - DCE) signé par les gouvernements du Luxembourg et du Cabo Verde et couvrant la période 2021-2025.

Ce programme d'envergure nationale a pour objectif de soutenir le ministère des Finances et sa direction générale de l'emploi, qui supervise le secteur de la formation professionnelle et de l'emploi en impliquant les institutions et les acteurs, les municipalités et les communautés locales, le secteur des affaires et les autres parties prenantes concernées. Ainsi, il renforcera les liens entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail, c'est-à-dire le continuum formation-employabilité-emploi.

La ENPED constitue le point de départ de la stratégie d'intervention du programme. Son principal objectif est « un Cabo Verde développé, inclusif, démocratique, ouvert sur le monde, moderne, sûr, avec le plein emploi et la pleine liberté ». Celui-ci est une déclinaison de l'ODD 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

La vision à long terme recherchée est d'augmenter la création du nombre d'emplois durables. Ceci est conditionné, à la fois, par une augmentation du nombre d'opportunités d'emploi et par une augmentation de l'employabilité. Afin d'augmenter le nombre d'offre d'emplois, le secteur productif doit pouvoir opérer dans un environnement favorable à la création d'emplois et à l'insertion professionnelle.

À cet effet, la théorie de changement du programme prévoit trois changements intermédiaires :

- une offre de formation de qualité est développée en fonction des besoins du marché du travail, accessible à tous et renforcée ;
- l'intégration socioprofessionnelle équitable et inclusive des diplômés est effective ;
- le secteur de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi est guidé par une vision systémique et partagée à long terme et une répartition claire des rôles entre les acteurs.

En cohérence avec cette vision, le programme bénéficiera essentiellement aux jeunes (âgés de 15 à 35 ans) et, parmi eux, les groupes prioritaires seront les femmes et les groupes les plus vulnérables (dont les NEET).

Le programme « Emploi et employabilité » fait de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes un objectif délibéré, et intègre les questions d'inclusion sociale et les droits humains. Un autre thème transversal essentiel porte sur la mise en place et l'adaptation des outils numériques de gestion et de planification visant la modernisation des institutions du secteur.

L'activité phare du programme en 2022 a été une contribution de 2 MEUR au Fonds pour la promotion de l'emploi et de la formation (FPEF). Le FPEF finance la formation professionnelle à travers des appels d'offre compétitifs adressés aux centres de formation privés et publiques. Il agit ainsi comme catalyseur pour la transformation de l'économie capverdienne, en assurant un accès équitable des jeunes à une formation de qualité et adaptée aux besoins du marché. C'est le mécanisme à travers lequel le gouvernement du Cabo Verde développe son réseau de centres de formation professionnelle de grande qualité et son catalogue de formations axé sur le futur.

Enfin, l'intervention constitue un instrument essentiel pour contribuer à une bonne gouvernance du secteur et permettre au ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg à travers l'ambassade du Luxembourg à Praia d'assumer le rôle de leader du groupe Éducation-Formation-Emploi au sein du Groupe d'appui budgétaire (*Grupo de Apoio ao Orçamento* - GAO).

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
17 500 000 EUR

LuxDev | Eau et assainissement



2022 - 2025

Le secteur de l'eau et de l'assainissement au Cabo Verde a fait des progrès significatifs ces dernières années. Les défis pour atteindre l'ODD 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau - sont un manque de couverture et d'accès, l'assainissement des eaux usées, et les faibles niveaux de service fournis sur certaines îles qui affectent toujours une partie importante de la population.

Par ailleurs, l'eau en provenance des nappes phréatiques et des sources naturelles est très rare. La diminution des pluies en fréquence et en durée est extrêmement préoccupante. Le pays est très vulnérable aux effets du changement climatique. Ainsi, la mise en œuvre de mesures d'adaptation et de mitigation est primordiale pour améliorer l'accès et la gestion durable de l'eau au Cabo Verde.

La Coopération luxembourgeoise a travaillé au fil des dernières années, en appuyant le secteur de l'eau destinée à la consommation humaine et de l'assainissement des eaux usées, l'amélioration des services d'assainissement dans les écoles, ainsi que diverses actions de renforcement des capacités institutionnelles. De même, l'appui du Luxembourg a permis d'améliorer l'accès et de rationaliser les coûts des différents opérateurs, que ce soit par la réduction des coûts de l'énergie, la réduction des pertes d'eau ou l'amélioration des procédures et processus.

Le programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement s'inscrit dans la continuité et, pleinement aligné avec le plan stratégique pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, son ambition principale est l'augmentation de la disponibilité de l'eau et l'amélioration de l'accessibilité financière. Afin d'accroître la durabilité du secteur et de ses services et contribuer à l'atteinte de l'ODD 6, la théorie de changement du programme a trois points d'entrée potentiels, avec trois changements intermédiaires identifiés :

- la qualité et la durabilité des services d'eau potable ont augmenté ;
- l'accès aux services d'assainissement et leur performance ont augmenté ;
- les capacités stratégiques, techniques et opérationnelles des institutions sectorielles ont augmenté.

Le programme prévoit une couverture nationale contribuant à plus d'équité entre les îles afin de contribuer à la cohésion économique, sociale et territoriale du pays. Le programme continuera de renforcer les capacités des institutions du secteur de l'eau et de l'assainissement dans le pays, que ce soit à travers la formation, ou par la modernisation institutionnelle, organisationnelle et réglementaire. Les bénéficiaires finaux sont l'ensemble de la population et de la société du Cabo Verde, y compris les entreprises et autres organisations, qui pourront bénéficier de services durables de qualité en approvisionnement en eau et en assainissement.

L'activité de premier plan du programme est l'installation d'une unité de dessalement alimentée à 100 % par énergie solaire sur l'île de Brava. Cette île souffre d'un manque d'eau potable causé par des périodes de sécheresse et des phénomènes sismiques avec des conséquences graves sur la santé de la population, les animaux et l'agriculture. Afin de relever ces défis, l'unité de dessalement réalisée par la Coopération luxembourgeoise assurera un accès universel et continu à l'eau potable de qualité et en quantité nécessaire, à un prix abordable pour tous les habitants de l'île. Dans le cadre du programme « Eau et assainissement », la Coopération luxembourgeoise continuera également ses efforts d'amélioration des services d'assainissement des écoles publiques.

Des stratégies visant à maximiser l'efficacité et l'efficacités du secteur de l'eau et l'assainissement seront développées à différents niveaux, notamment entre les différentes interventions qui constituent le PIC DCE. Des complémentarités seront développées, par exemple entre les axes transition énergétique et eau et assainissement sur la réduction des factures énergétiques, avec l'axe changement climatique sur l'utilisation consciente des ressources en eau ou entre les axes eau et assainissement et emploi et employabilité sur le renforcement des capacités et la satisfaction des besoins en main-d'œuvre qualifiée.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
15 400 000 EUR

Contribution du Fonds Climat - Énergie à travers le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :
2 000 000 EUR

LuxDev | Transition énergétique



2022 - 2025



Le programme d'appui à la transition énergétique s'inscrit dans le cadre du PIC DCE signé par les gouvernements du Luxembourg et du Cabo Verde et couvrant la période 2022-2025.

Le Cabo Verde bénéficie d'excellentes conditions pour l'utilisation des énergies renouvelables, en particulier l'éolien et le solaire. Le potentiel d'énergie océanique, géothermique et autres est encore à étudier. En raison de l'insularité et de la petite taille du marché, les combustibles fossiles importés ont un coût élevé dans le pays, ce qui rend les énergies renouvelables, endogènes et relativement bien réparties selon les îles, économiquement compétitives.

L'accès universel à une énergie durable et abordable pour les familles et l'économie au Cabo Verde est un vaste objectif visant à transformer la manière dont l'énergie est produite et consommée, tout en favorisant la cohésion et l'inclusion sociales et la compétitivité de l'économie.

Dans le secteur de l'énergie, l'ODD 7 - Énergie propre et abordable, propose de « garantir un accès fiable, durable, moderne et abordable à l'énergie pour tous » d'ici 2030. En parfaite adéquation avec cet objectif, le programme a comme vision à long terme que « l'énergie soit plus accessible » pour la population.

Afin de contribuer à cette vision long terme, les trois changements intermédiaires suivants ont été identifiés :

- la production et la distribution de l'énergie sont plus durables ;
- la consommation de l'énergie est plus efficace ;
- la gouvernance du secteur de l'énergie est renforcée.

Toutes les îles de l'archipel seront couvertes et la population du Cabo Verde dans son ensemble sera bénéficiaire.

En continuité avec les acquis des interventions antérieures, la stratégie de renforcement de capacités du programme consolidera la réforme sectorielle engagée. Au niveau national, dans le cadre de la gouvernance du secteur, l'intervention portera sur la professionnalisation des services de l'énergie avec la direction nationale de l'industrie, du commerce et de l'énergie et l'Agence régulatrice multisectorielle de l'économie. De même, une stratégie de renforcement de capacités adaptée sera construite pour accompagner les acteurs publics et privés. La réforme institutionnelle, intégrant cadre juridique et réglementaire, place le secteur privé comme principal agent de changement du secteur énergétique. Plusieurs thèmes seront couverts, allant du suivi et évaluation, aux cadres réglementaire et juridique, en passant par le financement, la recherche et l'innovation, la communication et la sensibilisation.

La concrétisation du droit à l'énergie, c'est-à-dire le droit d'accès et le droit d'utilisation, aspire à une plus grande égalité entre les sexes dans le secteur, intégrant également l'inclusion sociale et le principe de « ne laisser personne pour compte ».

Conformément aux objectifs du pays, le programme aidera le Gouvernement à atteindre 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, conformément aux engagements pris par le pays et actualisés en 2021 dans la contribution déterminée au niveau national.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
7 000 000 EUR

Contribution du Fonds Climat - Énergie à travers le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire :
5 000 000 EUR



2022 - 2025

Le programme d'appui à la gouvernance et l'action climatique a comme objectif de contribuer à un changement de paradigme, combinant la réduction des émissions avec la résilience socio-écologique et la résistance physique des citoyens et des écosystèmes face au changement climatique.

Avec le soutien du programme et l'appui d'une assistance technique, la direction nationale de l'environnement a depuis mis à jour la NDC et élaboré un plan national d'adaptation (*National Adaptation Plan - NAP*) à travers un processus consultatif, produit du matériel cartographique lié au climat et renforcé ses capacités en négociations climatique.

La NDC révisée a été soumise auprès de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique - CCUNCC¹. Par ailleurs, un *Readiness proposal*² visant à renforcer les capacités pour une éventuelle future accréditation de l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANAS) a été élaboré et soumis au Fonds vert pour le climat (*Green Climate Fund - GCF*).

Suite à ces étapes, l'objectif global du programme « Action climatique » consiste à soutenir le Cabo Verde dans la mise en œuvre d'ici 2025 de sa nouvelle politique climatique, telle que matérialisée par la NDC et le NAP, mettant en place une gouvernance climatique consolidée devant résulter en un pays plus résilient au climat et à faible émission de carbone. Une efficacité et efficience renforcées de la gouvernance climatique et de l'action climatique permettront de rendre opérationnel le cadre de transparence renforcée et aideront ainsi le pays à respecter ses engagements climatiques internationaux tels que définis dans l'Accord de Paris signé par le Cabo Verde en 2016.

La logique d'intervention est définie selon deux domaines de résultats qui visent à combler l'écart entre la gouvernance climatique actuelle et projetée (résultat 1), le principal bénéficiaire étant le niveau de gouvernance/institutionnel, et la situation d'adaptation et d'atténuation (résultat 2) au profit des populations et des écosystèmes les plus vulnérables au climat du Cabo Verde.

Le renforcement de la gouvernance est la raison d'être dudit programme. Institutionnaliser une gouvernance climatique efficace et efficiente signifie de renforcer les connaissances et les compétences climatiques pour améliorer et rationaliser la mobilisation du financement climatique et l'action climatique, d'une manière adaptée au contexte et efficace en termes de ressources. Ainsi, le but est d'impacter la résilience climatique et le développement à faible émission de carbone de la population, des actifs et des écosystèmes du pays.

Contribution du Fonds Climat - Énergie à travers le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable : 10 000 000 EUR



Nids de tortues sur la plage de Ribeira da Prata

1 <https://www4.unfccc.int/sites/NDCStaging/pages/Party.aspx?party=CPV>

2 <https://www.greenclimate.fund/document/readiness-and-preparatory-support-proposal-template>

Aide budgétaire sectorielle emploi - employabilité et santé



2021 - 2025

Le Luxembourg recourt depuis 2011 à l'appui budgétaire pour le secteur « emploi et employabilité ».

Le Cabo Verde est le premier et le seul pays où le Luxembourg applique cette modalité de l'aide. En effet, une gestion des finances publiques solide et avancée ainsi que l'existence d'une politique sectorielle justifient ce choix et ont permis un renforcement dans le PIC 2021-2025, ainsi que l'élargissement au secteur de la santé en 2021, compte tenu de la crise provoquée par la Covid-19.

À cet effet, deux protocoles d'accord bilatéraux relatifs à l'aide budgétaire sectorielle ont été signés le 7 juillet 2021.

Pour le secteur de l'emploi et employabilité, l'objectif principal est de contribuer à mettre en œuvre les priorités stratégiques du gouvernement du Cabo Verde en ce qui concerne le développement des conditions d'emploi et d'employabilité au Cabo Verde, notamment pour le secteur de la formation professionnelle (y compris l'éducation technique), par le biais du renforcement des mécanismes d'employabilité.

Pour le secteur de la santé, l'objectif principal est de contribuer au développement de la santé publique en vue de garantir un accès universel à des services de santé publique de qualité.

Actuellement, le Luxembourg, l'Union européenne, le Portugal, l'Espagne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pratiquent l'appui budgétaire au Cabo Verde.

Au sein du groupe d'appui budgétaire, l'évaluation des progrès est faite à travers l'analyse de la matrice des indicateurs sectoriels et l'analyse des résultats obtenus par le secteur au cours de l'année sous revue. Une assistance technique adossée à l'Ambassade permet au Luxembourg de mener un dialogue politique et technique de qualité.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
Emploi et employabilité - 11 000 000 EUR
Santé - 6 000 000 EUR



Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle (CERMI)

LuxDev | Soutien à la production de statistiques



2022 - 2024

Le Luxembourg contribue régulièrement à la production de statistiques au Cabo Verde, en soutenant notamment l'institut national des statistiques (*Instituto Nacional de Estatísticas* - INE) du Cabo Verde. Dans cette lignée la Coopération luxembourgeoise avait contribué 3,8 MEUR au recensement général de la population et de l'habitat au Cabo Verde en 2021.

Actuellement, l'INE est en train de préparer la mise en œuvre de la quatrième enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages (*IV Inquérito sobre as Despesas e Receitas das Famílias* - IV IDRDF).

L'objectif principal de cette enquête est d'évaluer et de mesurer le profil de la pauvreté dans le pays (pauvreté extrême et pauvreté absolue) avec les objectifs spécifiques suivants :

- mettre à jour les données sur le niveau et la structure de la consommation des familles capverdiennes ;
- mettre à jour les indicateurs de pauvreté ;
- mettre à jour les pondérations de base de l'indice des prix à la consommation ;
- estimer les dépenses de consommation des individus, afin de déterminer la principale composante de la consommation privée qui intègre le système des comptes nationaux ;
- calculer et fournir les données nécessaires au suivi et à l'évaluation des progrès des indicateurs nationaux, notamment ceux contenus dans le plan stratégique de développement durable du gouvernement ;
- calculer les valeurs des indicateurs indispensables à l'évaluation et au suivi des cibles définies dans les Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

La mise à jour des données recueillies servira à améliorer les politiques de réduction de pauvreté, comme la protection sociale. L'enquête fournira également les données importantes pour le suivi du PIC 2021-2025 de la Coopération luxembourgeoise, notamment le pourcentage des dépenses des ménages dédiées à l'achat d'énergie et d'eau, indicateurs clés des programmes « Transition énergétique » et « Eau et assainissement » qui ont notamment pour but de contribuer à proposer des prix abordables pour l'électricité et l'eau pour les consommateurs.

La collecte des données se déroulera tout au long de l'année 2023 et la publication des résultats est prévue pour mi-2024.

L'enquête sera cofinancée par le gouvernement du Cabo Verde, en collaboration avec la Banque mondiale, qui apportera également un appui technique tout au long du processus, les Nations unies et la Coopération luxembourgeoise. L'appui luxembourgeois sera intégralement confié et mis en œuvre par l'INE à travers la signature d'une convention entre LuxDev et l'INE.

Cet appui fait partie des initiatives financées à travers le Fonds d'assistance technique et de diversification des relations bilatérales.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
450 000 EUR
Budget total : 2 090 044 EUR

LuxDev | Appui aux mesures de sécurité alimentaire



2022 - 2024

Le 20 juin 2022, le gouvernement du Cabo Verde a officiellement déclaré le Cabo Verde en « situation d'urgence économique et sociale des suites de la guerre en Ukraine », appelant ainsi ses partenaires de développement et les institutions financières internationales à activer des instruments et mécanismes adaptés aux réponses d'urgence, pour soutenir le pays face à la crise alimentaire, énergétique, économique et budgétaire que connaît actuellement l'archipel.

En effet, l'archipel dépend fortement des importations : plus de 80 % des produits alimentaires consommés dans l'archipel sont importés. D'après les chiffres du gouvernement, la proportion de Capverdiens confrontés à une crise alimentaire grave est passée de 2 % de la population en 2020, à près de 9 % en 2022, et a donc pratiquement été multipliée par cinq sur cette période.

Pour mitiger les effets de la triple crise « sécheresse – pandémie – guerre en Ukraine », le gouvernement du Cabo Verde a décidé d'adopter une série de mesures, y compris en matière de sécurité alimentaire. Ceci notamment au travers d'appuis directs aux familles les plus vulnérables ainsi qu'un renforcement alimentaire aux cantines scolaires, qui couvre 788 écoles dans tout le pays avec plus de 89 000 enfants bénéficiaires, soit 20% de la population totale du pays.

Au vu des besoins exprimés par le Cabo Verde dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée à financer les mesures de « sécurité alimentaire », à travers un appui au programme de cantines scolaires permettant ainsi de fournir quotidiennement des repas chauds servis dans l'ensemble des écoles publiques du pays. Cette intervention s'inscrit dans la continuité du soutien apporté par le Luxembourg dans le cadre du PIC IV à travers des activités de réhabilitation des installations de cuisine dans 100 écoles du pays et son appui dans le passé au programme de repas chauds mis en œuvre par la FICASE (*Fundação Caboverdiana de Acção Social e Escolar*).

Cette aide d'urgence bénéficiera à tous les élèves inscrits à l'école, leur donnant ainsi accès à, au minimum, un repas chaud, sain et équilibré par jour jusqu'au début de l'année académique 2024-2025.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
3 173 170 EUR

Fonds d'assistance technique et de diversification des relations bilatérales

Doté d'un budget de 2 MEUR, le fonds d'assistance technique et de diversification des relations bilatérales soutient la diversification des relations bilatérales, vers davantage de coopération culturelle, économique et commerciale à travers des projets / études / consultances pilotes, précédant des investissements ultérieurs. L'objectif du fonds est de contribuer, à terme, à la diversification des relations entre les deux pays au-delà des domaines traditionnels de la coopération au développement. Le fonds se propose de financer des initiatives éma-

nant d'acteurs publics, de la société civile, de sociétés à impact sociétal (SIS), y compris les centres de recherche, dans le but d'encourager de manière prioritaire des coopérations pluridisciplinaires et multi-acteurs, dont les retombées contribuent au développement socio-économique du Cabo Verde.

L'appui à la quatrième enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages au Cabo Verde mentionné plus haut représente la première activité financée à travers ce fonds.

OIT | Form@Empresa - Formalisation, développement d'entreprises et travail Décent au Cabo Verde

2023 - 2026

L'informalité et le travail digne restent des problématiques très présentes et structurelles au Cabo Verde. Par conséquent, ce projet, mis en œuvre par l'Organisation internationale du travail (OIT), apportera un soutien visant la promotion de la formalisation de l'emploi. Cette thématique reste un défi, bien que le Cabo Verde soit doté d'un cadre légal relativement favorable en matière de travail décent et défense des travailleurs.

Ainsi, le projet visera la mise en œuvre d'une série de mesures d'appui à la formalisation, au développement des micros, petites et moyennes entreprises, et de renforcement des capacités des mandants tripartites capverdiens autour des principaux enjeux relevant du travail décent. Afin d'atteindre ses objectifs, Form@Empresa est organisé en deux composantes, à savoir :

- politiques et programmes cohérents et intégrés d'appui à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle au Cabo Verde ;
- travail décent et renforcement des capacités des mandants tripartites.

Le projet sera exécuté sur un période de 36 mois par une équipe technique de l'OIT, basée au Cabo Verde mais qui comptera sur l'appui du bureau régional de l'Organisation à Dakar, ainsi que sur les différents départements techniques de l'OIT. Compte tenu de l'importance des activités de formation, développement des capacités et plaidoyer du projet Form@Empresa, le Centre international de formation de l'OIT apportera un appui technique à la mise en œuvre des activités prévues par le projet (entre autres avec le CENFOS - Centre de formation syndical du Cabo Verde créé avec l'appui de l'ONG OGBL, avec un cofinancement du MAEE).

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
2 000 000 EUR



École hôtelière et de tourisme du Cabo Verde (EHTCV)

Partenariat sur la couverture sanitaire universelle

2013 - 2024

En plus des projets multi-bi dans le cadre du PIC, la Coopération luxembourgeoise soutient le programme du Partenariat sur la couverture sanitaire universelle à travers l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et en collaboration avec six autres donateurs. L'objectif en est l'instauration de la couverture sanitaire universelle qui garantit l'accès aux soins de qualité et financièrement abordables pour tous. Actuellement, 115 pays bénéficient du Partenariat sur la couverture sanitaire universelle.

Le Partenariat sur la couverture universelle, dont la quatrième phase du soutien par le Luxembourg est prévue pour la période 2022-2024, vise à renforcer la capacité des pays en voie de développement et mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans de santé solides et complets promouvant la couverture sanitaire universelle. Le programme est adapté aux besoins

des différents pays et, de par son approche partenariale, facilite le partage de connaissances et les échanges Sud-Sud. Le partenariat sur la couverture sanitaire universelle offre un soutien aux ministères de la Santé des pays bénéficiaires grâce à l'assistance technique de l'OMS, en déployant des *policy advisors* basés dans les bureaux pays de l'OMS, spécialisés dans le renforcement des systèmes de santé et les politiques de santé publique. Les partenaires principaux pour la mise en œuvre sur le terrain sont les ministères de la Santé, ainsi que d'autres partenaires nationaux et internationaux. Le soutien technique de la partie luxembourgeoise à ce programme est assuré par six experts siégeant au sein des bureaux de l'OMS au Sénégal, au Burkina Faso, au Mali, au Laos et au Niger, un expert pour le Cabo Verde ayant été recruté en 2022.

COOPÉRATION AVEC LES ONG

Coopération avec les ONG

2020 - 2025

Parmi les organisations non gouvernementales de développement (ONGD) sous accord-cadre, ECPAT Luxembourg et Guiden a Scouten fir eng Welt mettent actuellement en œuvre des projets de développement qui se situent dans les secteurs de l'enseignement primaire, de la formation professionnelle et des services sociaux. Ces appuis sont complétés

par les ONGD OGBL Solidarité Syndicale et Athénée Action Humanitaire, sous cofinancement simple dans les secteurs des équipements scolaires, de la formation et de la participation démocratique et société civile. Le budget part MAEE s'élève à 1 270 031,02 EUR pour la période 2020-2025.

ADA – Développement de la finance inclusive



2021 - 2025

Le programme «Projet d'appui au renforcement de la finance inclusive» (PADFI) est mis en œuvre par l'ONG luxembourgeoise Appui au développement autonome (ADA), spécialisée en microfinance. Depuis son début en 2012, celui-ci s'inscrit dans le cadre des PIC sous l'axe emploi et employabilité. Sa troisième phase (PADFI III) couvre la période 2021-2025 à l'instar du PIC V et vise à faciliter et à augmenter l'accès aux services financiers inclusifs de qualité pour la population capverdienne.

PADFI III ambitionne de contribuer à cet objectif en consolidant les acquis des deux phases précédentes (investissement de 2,2 MEUR pour les programmes PADI I et II) qui ont amorcé une vaste réforme de la microfinance en révisant la loi en vigueur afin de professionnaliser le secteur. Le PADFI III vise à accompagner sept institutions de microfinance, la Banque centrale du Cabo Verde et l'association professionnelle des institutions de microfinance (APIMF-CV), en collaboration avec le ministère des Finances capverdien.

Il contribue en outre aux objectifs définis dans le Plan stratégique national pour la microfinance constituant la feuille de route pour le développement de la microfinance pour la période 2020-2024, en mettant à profit les outils de la finance digitale, à travers une professionnalisation accrue des opérateurs du secteur, le développement de produits financiers inclusifs et une meilleure concertation entre les différentes parties prenantes de la microfinance.

De plus, PADFI III analysera les possibilités d'une contribution du secteur de la microfinance face à la lutte contre le changement climatique.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
1 500 000 EUR

House of Training / ATTF



2022 - 2024

L'ATTF entend créer un impact en transférant des connaissances et un savoir-faire en fournissant une aide à la formation au secteur financier pour renforcer les compétences des secteurs financiers de pays sélectionnés qui sont sur la voie du développement. Ainsi, ce programme vise à donner aux professionnels du secteur financier des formations, en étroite collaboration avec le partenaire local, la Banque centrale, Banco de Cabo Verde. L'objectif est de mettre les participants aux formations à jour avec les meilleures pratiques, connaissances et nouvelles évolutions internationales et de leur donner les outils nécessaires pour développer les différents secteurs de l'économie locale.

Le programme actuel, d'une durée de trois ans, prévoit de fournir des formations en mettant l'accent sur le renforcement des capacités dans des sujets pertinents pour lesquels le Luxembourg peut apporter une valeur ajoutée et répondant aux besoins du Cabo Verde, tels que la finance durable, la transformation numérique du secteur ou encore les FinTechs.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise à travers le ministère des Affaires étrangères et européennes :
50 500 EUR

LuxDev | Business Partnership Facility : 2016-2029



2016 - 2029

La Business Partnership Facility (BPF) est un outil de la Coopération au développement luxembourgeoise qui vise à encourager le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer avec des partenaires dans les pays en développement pour mettre en place des projets commerciaux durables.

Les projets sélectionnés dans le cadre de la BPF adressent la création de solutions durables et innovantes, avec un accent sur les aspects circulaires et digitaux, avec une forte dimension de partenariat dans le but de promouvoir un transfert mutuel

d'expertise et de connaissances. Ainsi, les projets retenus contribuent à la mise en œuvre de projets démontrant une vision responsable sur le plan social et environnemental.

Dotée de 1 MEUR par an, la BPF cible les pays partenaires du Luxembourg, dont le Cabo Verde. Jusqu'à présent, deux projets dans le domaine de l'éco-innovation et de l'énergie renouvelable au Cabo Verde ont bénéficié d'un cofinancement de la BPF.

Contacts

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Praia

Martine Schommer

Ambassadeur avec résidence à Lisbonne

Rua das Janelas Verdes, 43

PT-1200-690

Lisboa, PORTUGAL

Email: lisbonne.amb@mae.etat.lu

Tél: (351) 21 393 19 40

Fax: (351) 21 390 14 10

Thomas Barbancey

Chargé d'affaires a.i.

Embaixada do Grão-Ducado do Luxemburgo

Quebra Canela

C.P. 163


Praia, CABO VERDE

Email: praia.amb@mae.etat.lu

Tél: (238) 261 95 62

Fax: (238) 261 95 63

praia.mae.lu/fr.html

 twitter.com/LUinCaboVerde

Bureau de LuxDev au Cabo Verde

Sandrine Thinnes

Représentante résidente Cabo Verde

Edifício Embaixada do Grão-Ducado
do Luxemburgo

Encosta Cruz de Papa

Quebra Canela C.P. 458

Praia, CABO VERDE

Email: office.caboverde@luxdev.lu

Tél: (238) 262 47 37

www.luxdev.lu

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, ministère des Affaires étrangères et européennes

Olivier Kalmus

Desk Cabo Verde et Amérique centrale

6, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

LUXEMBOURG

Email: olivier.kalmus@mae.etat.lu

Tél: (352) 247 82365

Fax: (352) 46 38 42

LuxDev siège

Christine Omes

Conseillère programmes - Afrique

Yves Dublin

Chargé programmes – Afrique

10, rue de la Grève

B.P. 2273

L-1022 Luxembourg, LUXEMBOURG

Email: omes@luxdev.lu

Tél: (352) 29 58 58 262

Fax: (352) 29 58 58 200

Email: dublin@luxdev.lu

Tél: (352) 29 58 58 220





NOTES



**Direction de la coopération au développement
et de l'action humanitaire**
6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
T (+352) 246-82351

www.cooperation.gouvernement.lu

 facebook.com/luxembourg.aid

 twitter.com/cooperation_lu

 instagram.com/cooperation_lu

 youtube.com/@cooperation_lu